Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955** **Secrétariat général** **Service de la modernisation** **Sous-direction du pilotage des services** **BPPRS**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-602** **15/07/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/07/2015
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature - 1 poste vacant de chef du service économie agricole et forestière - Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

APPEL A CANDIDATURES

1 poste vacant de Chef du service économie agricole et forestière - Direction Départementale des Territoires de la Corrèze.

Personnes à contacter : Francois GEAY, Directeur départemental des territoires de la Corrèze
francois.geay@correze.gouv.fr

Date limite de candidatures : **31 juillet 2015**

Le Sous-directeur mobilité, emploi, carrière

Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Foret
Direction Départementale des Territoires de Corrèze
Cité administrative, Place Jean Montalat - BP 314 - 19011 TULLE CEDEX

Chef du service économie agricole et forestière

<table>
<tr><td colspan="2">N° du poste : 33184
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td>Classement du poste
Catégorie A : 3</td><td>Cotation part fonction PFR :
Part fonction IPF (IPEF) : 4</td></tr>
<tr><td colspan="2">Poste vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td>Le service économie agricole et forestière s'articule autour de 5 unités :
- l'unité Forêt Bois qui participe à l'application de la politique de gestion durable des forêts,
- l'unité Orientation Agricole qui a en charge l'instruction des aides à l'installation, à la modernisation des exploitations, aux investissements, à la certification agriculture biologique et quelques autres dispositifs du 2è pilier de la PAC,
- l'unité Production Agricole et Agro-environnement qui a en charge l'instruction de toutes les aides du 1er pilier de la PAC en vigueur en Corrèze, ainsi que les aides du 2è pilier liées au dossier surface (ICHN et MAE).
- l'unité Contrôles qui assure le suivi de l'organisation et de la coordination des contrôles sur place réalisés au titre de l'éligibilité et/ou de la conditionnalité des aides du 1er et 2è pilier de la PAC.
- l'unité Foncier Agricole et Forestier qui assure la cohérence des actions du service en matière de foncier agricole et forestier (droit des sols, transferts de foncier, location).</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td>Le service a en charge l'application des politiques liées à l'agriculture, la forêt et les territoires pour le département de la Corrèze.
Il assure l'instruction de nombreux dispositifs d'aides de la PAC relatifs à l'agriculture, la forêt et le développement rural.
Il est le garant de l'application des différentes réglementations agricoles et forestières.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches a exécuter</td><td>Collaborer au management de la DDT (réaliser les entretiens d'évaluation des cadres du service et superviser ceux conduits par les chefs d'unité ; être force d'expertise et de proposition au sein des CODIR et participer activement à la préparation de certains sujets).
Assurer le fonctionnement quotidien du service (expertiser le courrier entrant et donner les consignes nécessaires aux chefs d'unités ; relire, éventuellement amender et signer les courriers sortants ; organiser la circulation des informations ; gérer le flux des courriels ; suivre les tableaux de bord, en lien avec les responsables de cellules et l'adjoint ; rester informé (sites internet, revues professionnelles) ; veiller à la bonne application de la réglementation ; établir ou coordonner des procédures et veiller à leur respect ; gérer ou suivre avec attention les dossiers sensibles ; prendre en compte les nouvelles orientation du Grenelle de l'environnement).
Assurer l'animation interne (adapter les activités du service en fonction des priorités et des urgences ; organiser des réunions de service régulières ; suivre la gestion administrative (congés, absences, notations, évaluations, carrières...) des agents ; en lien avec l'adjoint, améliorer l'efficience du service, optimiser la gestion des moyens, veiller aux conditions de travail, à la qualité des relations en interne ; définir les résultats à atteindre en intégrant les préoccupations de la hiérarchie et fixer les objectifs collectifs et individuels ; mettre en oeuvre des actions pour atteindre les objectifs ; définir et développer les compétences des cadres et agents).
Négociation avec les représentants des professionnels en lien avec le directeur (mettre en place les seuils et plafonds départementaux ; appui au directeur pour le suivi des dossiers spécifiques).</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du</td><td>Le chef du service économie agricole et forestière travaille :</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>poste</td><td colspan="2">- en partenariat avec l'administration centrale, les services déconcentrés, la préfecture
- en partenariat avec les établissements publics à vocation agricole (ASP, lycées agricoles, CFPPA...)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissance du fonctionnement des administrations,
Connaissance des domaines de l'économie agricole et de la forêt,
Connaissance des acteurs du monde agricole et forestier,
Savoir élaborer et conduire des politiques locales,
Savoir piloter des projets.</td><td>Animer une équipe et travailler en réseau,
Anticiper et faire preuve d’initiative,
Analyser, identifier les problèmes et proposer des solutions,
Synthétiser des informations de nature très différente,
Négocier et convaincre,
Faire preuve de réactivité,
Rendre compte.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">François GEAY, Directeur,
Tel : 05.55.21.83.13 / francois.geay@correze.gouv.fr
Laurent CYROT, Directeur adjoint,
Tel : 05.55.21.80.66 / laurent.cyrot@correze.gouv.fr</td></tr>
</table>